BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

[illegible] C. MacLeod à [illegible]
Cyprien Arthur Morgan à Marie [illegible]
Peter H. Gonnet à Lydie [illegible]
John E. Davis à Amélie [illegible]
E. LeBlanc à Paul Anderson à [illegible]
[illegible] Willie Wise à Louise [illegible]
Arthur Sawyer à Ra[illegible]
Gustave Peterson à Margaret Goertz.

NAISSANCES.

Mme [illegible] L. Pelier, un garçon; Chas G. Parisen, une fille; Rudolph Muller, un garçon; Harry Jones, un garçon; Morris A. Moore, un garçon; Louis R. Otto, une fille; Alfred E. Merigon, une fille; Michele Spicuzza, un garçon; Chas Bosch, une fille.

DECES.

Frédérick Brandt, 61 ans, 1111 Dubois; Emma Bailey, 61 ans, Hôpital de Charité; Vve Caroline Ivet, 66 ans, 2010 N. Remparts; Jean Charles, 52 ans, 508 Sidell; Isaac R. Florence, 52 ans, Coisée et Cloe; Joseph I. Hartman, 2 mois, 2530 N. Rempart; Vve E. Corne, 68 ans, Lake Shore, Miss; Irma M. Roy, 1 ans, 2538 Dryades; Emile Fargo, 3 ans, 3013 S. Franklin; Henry Crooks, 69 ans, 314 St-Joseph; Dan Smith, 10 mois, 2835 Liberté; Peter Ambrose, 63 ans, Burthe et Hickory.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes

Chas Vautier, Frank Grady.

Hy V. Deslat vs N. O. Railways & Light Co., action en dommages de $50,000.

E. S. Oppenheimer vs E. S. Virgets, réclamation de $132 sur un compte courant.

Geo. B. Matthews Sons vs Illinois Central R. R. Co., action en dommages de $932.53.

Edw J. Berner vs May Kirsch, demande de divorce.

A. S. Kreider Shoe Co vs Toppino Shoe Co., action en recouvrement de $320.00 sur un compte courant.

Thos. J. Lotz vs Frank Frey, réclamation de $[illegible] sur des billets.

W. H. Douglas vs N. O. Railway & Light Co., action en recouvrement $1,170.18 sur un contrat.

Vve Pierre Barrere vs Leon Moinaho, Palmer L. Barrere, demande de partage.

Edith Ward vs Moab Hansbold et al., réclamation de $200.

Anton Frey vs Alexander Roussaire, réclamation de $192,75 sur un compte courant.

Southern Bitulithic Co vs André Cifici, réclamation de $397.75.

Wm A. Collins vs Gus. D. Levy et al., action en recouvrement de $400 sur des billets.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Hy Deckessas, actes de violence : James Bonnot, Jules P. Guérin, L. A. Castillon, Dr T. A Méraux, E. Julian, violation de la loi interdisant l'exploitation d'un commerce d'assurance sans licence.

Condamnation :

Will Phillipps, vagabondage, 60 jours de prison.

Acquitté

E. W. Mestier, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'allocations.

Albert Guilbault à Wm. J Gilbert terrain, Dupré, Perdido, Gayoso et Gravier, $712.50.

Lawrence T. Kirn à Chas. Avrill, terrain, Cortez, Scott, Baudin et 2 Hennecourt, $21.90.

Mlle Mary A. Brennan à Mme Frank L. Renaud terrain, Cherokee, Hilary, McCarthy et Commercial, $25.

Jas A. Burke à Julius H. Gennisson, 2 terrains, Robert, Roman, Prieur et avenue Peters, $2,000.

Cornelius Royal à David Royal terrain, Prieur, Bourbon, Johnson et St Antoine, $1100.

Mme Hugh J. Carey à Security B. & L. Association, Morgan, B. [illegible] dans Sec. C, $2,500.

L'adjudicataire Nat. Sweeney, [illegible] propriété, $2,500.

Mme David P. Carey à Teutonia Loan & B. Co., 2 terrains, State Magazine, Constance et Harstorn, $[illegible].

L'adjudicataire vendeur, même propriété, $[illegible].

Mme Julius De Rosset à M. Lutz, B. & H. Ass'n, terrain, Carondelet, Constantinople et Aqueduct, $980.

Acquéreur à vendeur, même propriété, $[illegible].

Aquilase J. Nunez à James Carroll, terrain, Claiborne, Espagne, Derbigny et St-Roch, $[illegible].

FAITS DIVERS.

Blount se prépare à la mort.

Hier après-midi le lieutenant-gouverneur Lambremont, qui remplace le gouverneur Sanders pendant son absence, a annoncé qu'il avait eu un entretien avec Eros Blount, qui avait fait une dernière tentative pour obtenir la grâce de son frère Avery.

M. Lambremont a refusé de discuter davantage le cas et a déclaré que la loi suivrait son cours. La décision du lieutenant-gouverneur réduit à néant le dernier espoir d'Avery Blount qui sera pendu aujourd'hui entre midi et deux heures dans la prison d'Amite.

Amite, Lre, 14 octobre—Maintenant que la Commission des Grâces a refusé de prendre en considération la pétition d'Avery Blount, le meurtrier de la famille Breeland a abandonné tout espoir d'échapper à la potence et se prépare à subir le châtiment qui lui a été imposé par la loi.

Le shérif Saal a visité le condamné ce matin et lui a annoncé que la Commission des Grâces refusait de recommander a commutation de sa sentence.

Blount a eu un moment d'émotion et des larmes abondantes ont jailli de ses yeux, puis se raffermissant il a demandé au shérif d'envoyer un prêtre dans sa cellule, requête à laquelle M. Saal s'est empressé de faire droit.

La compagnie de milice qui garde les abords de la prison depuis le retour du condamné, exerce une surveillance sévère sur toutes les personnes qui s'approchent de l'édifice. Aucune mesure ne sera négligée pour déjouer toute tentative éventuelle des nombreux amis du condamné.

Le shérif Saal espère que l'exécution se passera sans incident, cependant il est quelque peu préoccupé et a donné des ordres stricts à ses députés de surveiller les individus qui leur paraîtront suspect.

Le shérif Saal a refusé les offres du bourreau Johnson et exécutera lui-même le condamné.

On se demande à Amite si Blount, sur la potence, ne fera pas l'aveu de son crime ou s'il mourra sans rien révéler. Certaines personnes, qui prétendent le bien connaître, déclarent qu'il marchera courageusement à la potence et que ceux qui s'attendent à ce qu'il fasse des aveux seront désappointés.

Deux ministres méthodistes ont visité ce matin le condamné dans sa cellule et ont eu avec lui un long entretien.

Hammond, Lne, 14 octobre — La confirmation par la commission des Grâces, de la sentence de mort prononcée contre Avery Blount, cause une satisfaction générale à Hammond.

La mort de Blount sur la potence aura espère-t-on, un effet salutaire sur l'élément criminel qui depuis nombre d'années terrorise la population paisible de la paroisse de Tangipahoa.

On redoute qu'au dernier moment un effort désespéré ne soit tenté par les amis du meurtrier pour le faire échapper à son sort, tentative qui aurait probablement pour effet de causer une grande effusion de sang.

Le détachement de milice qui garde la prison d'Amite est commandé par le capitaine Banaston, et cet officier ainsi que le shérif Saal sont déterminés à maintenir l'ordre quels qu'en doivent être les résultats.

Il n'y a jamais eu dans les annales criminelles de la paroisse de Tangipahoa de cas qui ait excité intérêt de la population à l'égard de celui de Blount.

A Hammond, l'exécution prochaine fait l'objet de toutes les conversations, et on recule dans toutes les détails du crime horrible qui a conduit Blount à la potence.

La nombreuse dépêchiques qui assistent à l'exécution ont déjà demandé des cartes d'admission qui leur permettent de passer les lignes.

La Vieille Banque du Peuple aura été réorganisée

Quand elle prendra possession de son nouveau local.

Il a été appris à une heure avancée hier des chefs de la Peoples Savings Trust & Banking Co, généralement connue comme la Banque du Peuple, que la réorganisation de cette vieille institution financière s'effectuerait bientôt, les préparatifs en étant terminés ; par suite du fait que sa charte expirera par limitation le 30 novembre, cette banque qui a été fondée il y a quarante ans, complètera son second cycle de vingt années d'existence légale.

Elle fut premièrement organisée en 1869 sous une charte de vingt ans, qui expira en 1889, et en cette même année elle se réorganisa sous une autre charte de vingt ans, qui ainsi qu'il est annoncé plus haut, va bientôt expirer.

Le troisième chapitre de l'histoire de cette institution comprendra une charte de quatre-vingt-dix-neuf ans, et tout ce qui caractérise une banque moderne régie suivant les lois de la Louisiane.

La nouvelle institution portera le nom de la Peoples Banks & Trust Co, conservant ainsi le vieux nom originaire de "Banque du Peuple", si familier aux deux dernières générations des résidants de cette ville. Dans quelques jours les avis habituels et nécessaires seront adressés aux actionnaires, conformément aux formalités légales et les plans et méthodes de réorganisation leur seront soumis.

Le plan de réorganisation est approuvé en général par tous ceux qui y sont intéressés.

Les arrangements seront si complets dans chaque détail, qu'il n'y aura aucune interruption dans les affaires, c'est-à-dire, que la nouvelle banque sera prête à les commencer le 1er décembre dans le nouvel établissement qu'elle a récemment acheté rue du Canal, au coin de la rue Camp (l'ancien Morris Building) qui est maintenant connu comme le "Peoples Bank Building".

L'extension remarquable du commerce de cette banque pendant les deux dernières années est un sujet de satisfaction pour tous ceux qui suivent ses progrès, et a attiré l'attention de la communauté financière en général.

EXPLOSION.

Un fourneau à gazoline a fait explosion, hier après-midi, dans la demeure de Duncan Mathews, rue Tchoupitoulas, 1021. M. et Mme Mathews ont été tous deux brûlés au corps et aux mains. Ils ont été pansés par les étudiants en médecine.

ATTAQUE.

Frank Conilla, un Italien demeurant rue Liberté 539, en passant à l'angle des rues St-Philippe et Royale, hier soir vers sept heures, a été attaqué par deux Italiens inconnus. Les malfaiteurs se sont enfuis avant l'arrivée des agents de police.

CHUTE.

Chris McCune, demeurant rue Tchoupitoulas, étant pris de boisson hier après-midi, est accidentellement tombé à l'angle des rues Chartres et Canal se blessant à la tête. Après avoir été pansé dans une pharmacie du voisinage il a été écroué au poste du troisième precinct.

Nouvelles de l'"Antilles."

Les dernières nouvelles du vapeur "Antilles" qui s'est échoué pendant l'ouragan de lundi dernier sur un îlot de l'archipel des Bahamas sont parvenues hier sous forme d'un radiogramme aux bureaux de la Compagnie Southern Pacific.

Cette dépêche, qui était envoyée par le commandant du navire, capitaine Burns, mentionne ce qui suit :

Le navire est en bon état et est [illegible] dans 3 pieds d'eau. Le temps est beau et les passagers en bonne santé. [illegible] de vivres pour les passagers suffisamment [illegible].

[illegible] capitaine Jacobs, du vapeur "Momus", arrivé hier matin [illegible] Antilles.

Le "Momus" a passé à une centaine de mètres de l'endroit où est échoué l'"Antilles", mais le capitaine Burns n'a pas jugé [illegible] nécessaire de faire un signal.

"Le capitaine Burns a refusé mes offres de secours et m'a simplement demandé de dépêcher le plus rapidement possible deux remorqueurs sur les lieux afin de le tirer en eau profonde.

"En passant au large de Key West nous avons rencontré plusieurs épaves que l'ouragan avait rejetées au large."

—Baton-Rouge, Lne, 14 octobre—Mme Sanders, épouse du gouverneur, a reçu hier soir un télégramme de son mari, passager à bord de l'"Antilles", annonçant l'accident survenu à ce navire et rapportant qu'il était sain et sauf.

Vieillard volé.

Chas. A. Story, un vieillard de 78 ans, arrivé ces jours derniers de l'Etat du Mississipi a été victime de deux escrocs hier matin. Il a fait la rencontre des deux hommes dans l'Hotel Richelieu et s'est laissé entraîner par eux.

Après avoir visité plusieurs cafés où les trois hommes ont bu copieusement les filoux ont conduit leur victime à l'angle des rues Audubon et Freret et là lui ont retourné les poches, s'emparant d'une somme de $185, que Story avait sur lui.

BLESSURE.

En traversant la chaussée en face du parc de ville hier après-midi Thos Manheimer, un commis voyageur de Cincinnati, a été renversé et blessé au corps par un car de la ligne Canal. Il a été pansé par les étudiants en médecine.

Obsèques du Rev. Père Massardier.

C'est à dix heures ce matin qu'auront lieu les obsèques du Rev. Père Pierre Marie Louis Massardier, vénéré [illegible] de Ste Thérèse, dont [illegible] de vifs regrets dans [illegible].

Le [illegible] présentant [illegible]. Les paroissiens [illegible] de leur [illegible] Père [illegible] Les [illegible] passage [illegible] passe [illegible].

[illegible] Antilles [illegible] heures [illegible] Saint Pat[illegible] rade.

Le Jubilé des Elks.

Tous les préparatifs sont terminés pour le Jubilé des Elks qui aura lieu aujourd'hui, samedi et dimanche à la Cité Blanche. Des représentations théâtrales seront données sur la scène du théâtre de la Cité Blanche et si le temps se maintient au beau, il est certain qu'un public nombreux viendra applaudir les acteurs improvisés.

Les membres de la société se réuniront cet après-midi à deux heures devant leur local, place des Elks, et défileront en cortège dans les principales rues de la ville avant de se rendre à la Cité Blanche.

Trois cents Elks prendront part au cortège qui sera organisé sous la direction de M. John Pender.

Il y aura de nombreux divertissements à la Cité Blanche, indépendamment des représentations théâtrales.

Les recettes recueillies pendant les trois jours du Jubilé seront affectées au fonds pour la construction de la Loge N° 30.

Le président du comité général du Jubilé est M. Joseph H. Lemesque.

INCENDIE.

Un feu causé par l'explosion d'une lampe a éclaté l'avant dernière nuit dans un cottage rue Clouet, près Robertson, occupé par Geo. Risdio.

La bâtisse évaluée à $900 a été entièrement détruite. Les maisons voisines occupées par Henry Davis et Emile Guillotte ont été légèrement endommagées.

Autre incendie.

A trois heures, hier matin, un feu a été découvert dans une maison inoccupée rue Delachaise 2829. La bâtisse appartenant à John H. Hermann a subi des avaries de $600.

Mort subite.

Morris Galvez, âgé de 27 ans, a été trouvé mort dans son lit en sa demeure rue Colombus 2008, hier matin vers huit heures. Le défunt était malade depuis quelque temps et se faisait soigner à l'hôpital.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

PETITES ANNONCES.

Demande—Une française pour prendre charge de trois petites filles et aider au travail de chambre à coucher. S'adresser 2511 rue St Charles, entre dix et quatre heures, aujourd'hui. 15 oct—1 f

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

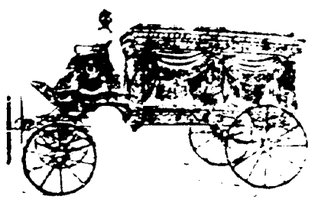

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

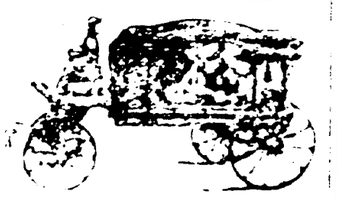

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 582.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

TABLIE EN 1891. PHONE MAIN 2026

John David Burghardt Co.,

Maîtres Plombiers Autorisés.

Les Plombiers et Gaziers Dignes de Confiance.

Agence—Filtres à Eau Hygiea, Fourneaux en Fer Patentés de Bern.

Connexions d'Egouts une Spécialité.

613-615 Rue BIENVILLE

Nlle-Orléans.

1er sept—3m—dim mar ven.

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles

"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"

Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade.

Le Cours Académique prépare les élèves à entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lne.

Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie.

21 Professeurs. Instruction Personnelle.

Prix d'Enseignement Raisonnables.

Le Département d'Emploi Gratuit aide les gradués à obtenir des positions.

Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$5 par mois pour le Cours d'Anglais ; $6 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et d'Ecriture à la Machine. $7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Pratique et de Banque.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

AMUSEMENTS.

TULANE — LE POIRIER A SOUFLIS — GEO. M. COHAN — LA FAMILLE ROYALE — "THE YANKEE PRINCE"

Crescent — TO NIGHT & MATS — PRIX — PIERRE OF THE PLAINS — AVEC SEVERIN DE DIAN

Orpheum — Phone Main 333. — VAUDEVILLE AVANCE — Matinées 10c à 50c — Soirs 10c à 75c — Kinodrome — 15-Pieces Orchestre Augmenté — CLAUDE GILLINGSWATER — WILLY PANTZER CO — WINONA WINTER — CHAS. F. SEMON — CINQ MOWATTS — SŒURS DOHERTY — CIRQUE FOX ET FOXIE — HOPKINS ET AXTELL

BLANEY'S LYRIC THEATRE — PHONE MAIN 134 — EVERY NIGHT AT 8 SHARP — MAT.—SUN.—MON.—FRI.—SAT. — Chants Cette Semaine Tableaux — Chas. E. Bailey Gérant — EDNA MAY SPOONER Et ses Artistes dans "The Girl From Texas" — Semaine prochaine—"The Missourians"

10c--SHUBERT — Spectacle Continu de 12.30 à 10.30 p. m. Chaque Jour. — Grand Divertissement de Tableaux — DE — O. T. CRAWFORD. — Changement de Tableaux les Dimanche et Jeudis. — Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

Excursions du Dimanche à Eon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Algier à 8 heures a. m. arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 cents, 75 cents et $1. J. S. LANDRY, Surintendant. 17oct

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

Renseignements demandés sur :

Mme Veuve Baptiste Sauné.

Théophile Arné (Basses Pyrénées).

Jean Baptiste Gendron décédé centenaire dans les environs de la Nouvelle-Orléans vers 1903 ou 1904.

Service Militaire—Classe 1909

Les jeunes gens nés en 1889 ou ceux des classes antérieures sont invités à se présenter au Consulat de France, en vue de leur inscription sur les tableaux de recrutement à partir du 1er octobre prochain. Cette inscription sera close définitivement le 25 novembre oct—1908

et annonça :

—Monsieur le lieutenant-criminel !....

—Faites entrer ! dit vivement Richelieu.

Il faut dire que le cardinal, en s'occupant avec une pareille lucidité de Mlle de Lespars, faisait preuve d'une réelle force d'âme. Tandis qu'il jouait ainsi avec "Saint-Priac," il avait l'oreille aux aguets, l'esprit tendu, le cœur broyé d'angoisse. En ce moment peut-être, "la lettre volée par Trencavel" était sous les yeux du roi !... Cependant, plus le temps s'écoulait et plus il se rassurait. En attendant, il était résolu à rester ferme à la barre. Si l'orage se déchaînait et que l'embarcation chavirât, il serait temps alors de l'abandonner !

Le lieutenant-criminel entra. Il semblait de mauvaise humeur. Il jeta un regard sur Trencavel et interrogea le cardinal du regard.

—Vous pouvez parler devant le baron de Saint-Priac. C'est un ami à moi.

—Monseigneur, dit le lieutenant-criminel, je me suis rendu rue des Bons-Enfants, à l'académie du maître en fait d'armes Trencavel, et j'y ai fait une fouille complète (Trencavel serra les poings). Malheureusement, nous n'avons rien trouvé, pas le moindre chiffon de papier. (Parbleu ! je ne suis pas écrivain public !) Quant à Trencavel, il n'habite nullement à son académie, comme le rapport en avait été fait à Votre Eminence. (O, mon brave Maulnoye, je dois la liberté à ta prévoyance !) Nous l'avons vainement attendu, et n'ai pu l'arrêter ni, par conséquent, le conduire à la Bastille (Ouf !) ainsi que vous m'en aviez donné l'ordre.

Chose étrange se rapport rassura plutôt Richelieu. Il admettait de moins en moins une conspiration partie du Louvre. Par contre, l'idée qu'il avait en Trencavel un ennemi personnel jusque-là inconnu de lui se fortifia dans son esprit.

—C'est bien, dit-il. Faites battre Paris par vos espions et trouvez-le moi.

—Je crains bien, monseigneur qu'il n'ait pris le large et que nous ne puissions plus mettre la main sur le drôle.

Trencavel étouffa un juron. Drôle ! C'en était trop ! Il marcha rudement sur le lieutenant criminel. Sa main perverse se prépare pour un de ces soufflets qui soulagent la conscience la plus ulcérée.

—Eh bien ? fit Richelieu, qu'y a-t-il, Saint Priac ?

D'un violent effort, Trencavel se dompta, et, tout pâle :

—Monseigneur, dit-il, je voulais informer Votre Eminence que je connais Trencavel !

Richelieu, d'un geste, renvoya le lieutenant-criminel. Trencavel s'essuya le front. Il venait de l'échapper belle ! Il avait failli se dénoncer lui-même, et il se sentit frissonner en évoquant la silhouette de cette Bastille qu'il avait entrevue tout à l'heure pendant son duel avec Saint-Priac.

—Vous connaissez Trencavel ? demanda Richelieu en le fouillant du regard.

—Oui, monseigneur. J'ai fréquenté longuement l'académie que le vieux maître Barvillars a léguée à Trencavel comme à son meilleur élève.

—Quel homme est ce ?

—Mon âge, ma taille, ma figure, monseigneur. Imaginez-vous que Trencavel est devant vous, et voyez son portrait tout vivant.

—Voilà qui est étrange.... Et au moral ?

—Je le crois brave. Je n'ai jamais rien entendu dire contre son honneur.

Richelieu regarda fixement Trencavel. Le maître en fait d'armes soutint le choc en s'armant de son air le plus ingénu. La situation était comique.... Elle était poignante !....

—Vous êtes son ami ! gronda Richelieu rudement.

—(Coup droit. Touché? Non pas !") Monseigneur, si son ami, si son ennemi ! ("Brise ce double contre de tierce !") Je le connais, voilà tout ! ("Feinte.") Et vous, monseigneur, vous le haïssez donc ? ("Riposte !")

—Monsieur de Saint-Priac, une fois pour toutes n'interrogez jamais !

Trencavel s'inclina profondément. Satisfait, le cardinal reprit :

—Je ne hais personne. Mais cet homme est un ennemi de l'Etat.... Saint-Priac, voyons, puisque vous le connaissez, vous chargeriez-vous de le retrouver ?

—J'en réponds sur ma tête, monseigneur !

L'œil fauve du cardinal jeta une lueur d'acier. Il saisit le bras de "Saint Priac" :

—Apporte-moi la cassette d'Annaïe, et tu épouses cette noble et belle fille !.. Trouve-moi ce Trencavel, et je t'enrichis !.... Mais si, l'ayant trouvé, tu lui donnes un de ces coups d'épée qui pour toujours réduisent un homme au silence, je te donne la place du lieutenant criminel qui sort d'ici !

Richelieu se redressa dans cette attitude de majesté qui frappait d'admiration jusqu'au roi. Lentement, il étendit la main vers la porte, et :

—Allez, baron de Saint-Priac. Vous tenez dans vos mains votre amour et votre fortune !

Trencavel se courba silencieusement, et le front pâle, les lèvres crispées par un sourire étrange, l'esprit éperdu, enfiévré de tout ce qu'il venait d'apprendre, se dirigea vers la porte.

A ce moment, cette porte s'ouvrit ! Devant Trencavel pétrifié, devant Richelieu stupéfié apparut un homme livide et sanglant que deux valets soutenaient ! Et, comme tout à l'heure, l'huissier, mais d'une voix forte qui retentit en coup de cymbale, annonça :

—Monsieur le baron de Saint-Priac !....

IV

LA BASTILLE.

Saint-Priac fit deux pas dans le cabinet. Trencavel se redressa de toute sa hauteur, le regard de travers, et se croisa les bras. Sans doute, une explication avait dû avoir lieu dans l'antichambre, car l'huissier avait laissé la porte ouverte, et derrière le blessé, on voyait le lieutenant criminel ; derrière ce magistrat, une douzaine de gardes dans la vaste salle balayée de solliciteurs : une mise en scène d'égorgement improvisée à la hâte — un de ces funèbres silences qui précèdent les exécutions.

Le cardinal, centre de cette scène, demeurait immobile, muet, statue de la stupeur.

Saint-Priac, disons-nous, s'avança de deux pas ; son bras secoué d'un tremblement convulsif s'allongea, sa main désigna Trencavel, il ouvrit la bouche et, tout à coup, s'affaissa sur le tapis.

Chose étrange, et vraiment terrible de signification : nul ne songea à porter secours à ce blessé qui se mourait peut être : Saint-Priac n'exista plus dans cette ambiance de drame.

—Monseigneur, dit le lieutenant-criminel dans un grognement de joie féroce, nous tenons le maître en fait d'armes !

—Trencavel ! gronda Richelieu.

Le voici !....

Richelieu jeta sur Trencavel des yeux agrandis par la terreur.

Et Richelieu recula !

—Monseigneur, reprit le lieutenant-criminel, M. le baron de Saint-Priac se rendant à votre invitation a été provoqué sur la place Royale par cet homme qui l'a entraîné jusqu'au bastion le plus proche, l'a chargé, lui a fourni un coup d'épée peut-être mortel, lui a pris sa lettre d'audience, et a pu ainsi pénétrer chez Votre Eminence....

Richelieu frissonna. La "vérité" lui apparut dans une aveuglante clarté : Trencavel lui avait été dépêché pour le tuer ! Et, s'il n'avait pas frappé, c'est que l'entrée foudroyante de Saint-Priac l'en avait seule empêché au dernier moment !.... Richelieu grelotta de peur.

Il eut, de sa main crispée, le même geste qu'avait eu Saint-Priac vers Trencavel, et, d'un accent presque inintelligible :

—Rendez votre épée !

Trencavel tira son épée et en fouetta le silence :

—Monseigneur, dit-il, mon vieux maître Barvillars, en me léguant, à son lit de mort, l'académie dont il était l'âme, m'a recommandé de ne jamais la déshonorer. J'ai suivi jusqu'ici ce précepte. Je le suivrai jusqu'à ma mort. Un Trencavel ne peut rendre son épée. Qu'on me la prenne, si on peut !....

En même temps, il repoussa violemment deux ou trois fauteuils, s'accula d'un bond à un angle du cabinet, tomba en garde, battit deux appels par machinale habitude, et, le sang à la tête, l'œil en feu, les dents découvertes par un sourire terrible, d'une voix éclatante, il cria :

—Barvillars !.... Barvillars ! .... Viens voir comment meurt Trencavel, et attends-moi !

—Prenez-le ! rugit Richelieu.

—Prenez-le ! hurla le lieutenant-criminel.

Et le silence retomba de tout son poids sur cette scène. Cela dura quelques secondes. Puis, brusquement, ce furent de sourds grognements enchevêtrés, des soupirs rauques, deux ou trois jurons féroces, deux ou trois plaintes déchirantes. Puis, tout à tout un cri de sauvage triomphe :

—Ça y est !.....

Ça y était : dans l'angle du cabinet, un amas de corps pesant de toute leur frénésie sur quelque chose, des bras raidis, des mains crispées, et, sous tout cela, Trencavel.

A continuer.